



Déclaration de la CFDT-VNF à la CSSCT L du 20 mars 2026

La CFDT-VNF souhaite attirer l'attention de la CSSCT L sur les dysfonctionnements persistants relatifs à la dotation en vêtements de travail. Plusieurs agents nous ont signalé des difficultés récurrentes concernant ces dotations.

À ce jour, le constat est préoccupant :

- une année blanche sur certain équipement en 2025,
- des retards importants dans les livraisons,
- des tailles inadaptées ou des erreurs dans les commandes,
- une qualité parfois insuffisante des équipements fournis,
- des renouvellements non effectués malgré l'usure constatée, ou des procédures non définies pour y recourir rapidement,
- un manque de visibilité sur les procédures de commande et de suivi.

Ces situations sont inacceptables. Elles impactent directement les conditions de travail des agents, leur confort, leur hygiène et leur sécurité lorsque les équipements ne sont ni suffisants, ni conformes, ni adaptés. Elles portent également atteinte à leur image professionnelle.

Nous rappelons que l'employeur a l'obligation de fournir des équipements adaptés, en bon état et en quantité suffisante, conformément aux règles relatives à la santé et à la sécurité au travail.

En conséquence, **la CFDT-VNF** demande :

- un retour d'expérience sur le nouveau marché mis en place par la DTNE, centralisant les remontées du terrain par Service Territoriaux,
- un recensement précis des dotations non attribuées ainsi qu'un calendrier clair de régularisation des situations en attente,
- une revue des quantités et des articles à attribuer,
- la mise en place d'un point de suivi régulier sur ce sujet au sein de la CSSCT L, jusqu'à la résolution complète de cette problématique.

La CFDT-VNF reste vigilante et mobilisée pour garantir des conditions de travail dignes et sécurisées à tous les agents.

Vos représentants **CFDT-VNF** au CSSCT L